

Pourquoi les crèches romandes se mettent en noir

COUP DE GUEULE

Les éducatrices et éducateurs de la petite enfance romands ont en marre que les politiciens pensent qu'il n'est pas nécessaire d'être formé pour s'occuper d'enfants en âge préscolaire. Ils organisent aujourd'hui une journée d'action pour défendre leur profession.

C'est la couleur du deuil que les éducatrices et éducateurs romands de la petite enfance ont choisi de revêtir pour aller travailler aujourd'hui. Du noir pour

exprimer leur lassitude à voir leurs compétences professionnelles remises en question par certains milieux politiques qui souhaiteraient assouplir les normes d'encadrement au sein des crèches. Entretien avec Claude Thüler, présidente de l'Association romande des directeurs et directrices d'institutions de la petite enfance (ARDIPE).

- Qu'est-ce qui vous pousse à vous mobiliser aujourd'hui à l'échelle romande?

- Dans tous les cantons, des interpellations politiques remettent en cause le bien-fondé d'une formation de niveau supérieur pour le personnel éducatif. En

Valais, une motion - finalement refusée - demandait d'ouvrir le travail en garderie aux mères de familles. A Genève, certains politiciens proposent d'engager des jeunes chômeurs ou des préretraités sous prétexte que langer un enfant ne nécessite pas de qualifications particulières.

- Et pourquoi faut-il une formation particulière pour travailler dans une crèche?

- S'occuper quotidiennement des enfants des autres requiert des compétences qui ne s'improvisent pas. Répondre au développement et accompagner la socialisation de chaque enfant, accueillir des familles de milieux

socioculturels divers, collaborer avec les autres professionnels entourant l'enfant sont les savoirs de base des éducateurs de l'enfance qui ne se résument pas à langer des petits.

- Dans le canton de Vaud pourtant, il existe désormais la nouvelle loi cantonale sur l'accueil de jour.

- Oui, nous en sommes très contents. Mais le cadre de référence est remis en question. Afin de limer le coût des institutions et accélérer la création de places de crèche, un postulat demande de diminuer le nombre d'éducateurs au profit des titulaires d'un CFC d'assistant socio-éducatif,

qui entreront en fonction en 2008. Dans d'autres cantons, on craint que ces derniers remplacent complètement les éducatrices.

- Mais on ne peut pas nier qu'il y a pénurie de places en garderie...

- Ces dernières années, nombre de crèches se sont ouvertes alors que le CFC n'existait pas. Nous ne sommes pas contre cette filière, complémentaire à la nôtre, et très favorable à la création de places en crèche. Mais nous luttons pour que les éducatrices de l'enfance restent les actrices principales de nos milieux professionnels. **C. FO.**



JEAN-CHRISTOPHE BOTT

Claude Thüler, présidente de l'association faitière des institutions de la petite enfance.